



AVENANT AU MANDAT DE VENTE

N° 6 946
DU 21/11/2024

Adresse du bien à vendre : 1047 Le Bourg 46090 FRANCOULES

Descriptif : Région de Cahors , Propriété de Caractère de 238 m² environ ,avec piscine sur un terrain de 4873 m² . Rez de chaussée : studio de 37 m² composé d'une entrée indépendante, cuisine, chambre avec salle d'eau et wc . Buanderie, atelier, chambre avec une entrée indépendante. A l'étage : cuisine indépendante, avec véranda, salon, salle à manger, terrasse, chambre, donnant vue sur la piscine. 2ème étage : trois chambres, salle de bain, wc. Chauffage fioul, cheminée Insert, Climatisation réversible. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

Mandant	Mandataire
Monsieur et Madame Matton Katia 1047 route du Bourg 46090 FRANCOULES	Immobilier Quercy Transactions au capital de 7.780€ RC 433205929 3, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153 avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ...).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **460 000 € (QUATRE CENT SOIXANTE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 19 780 € (DIX NEUF MILLE SEPT CENTS QUATRE VINGT EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 21 novembre 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

Le mandant

signature précédée de la mention manuscrite
"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine"

Le mandataire

signature précédée de la mention manuscrite
"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté"